

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KONE TRANSPORT ET SERVICES AIDARA » en abrégé « KTSA SARL »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan plus précisément

Anyama cité concorde, lot 1212, ilot 105, Lot 1212, Ilot

105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONE TRANSPORT ET SERVICES

AIDARA » en abrégé « KTSA SARL »

Objet : Transport public de personne et de marchandises, commerce général, Import-export, Mécanique générale, prestation de service divers

La participation directe ou indirecte de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan plus précisément Anyama cité concorde, lot 1212, ilot 105, Lot 1212, Ilot 105

Dirigeant(s) M KONE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13384 du 23/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79273/GTCA/RC/2024 du 23/12/2024

